



**HAL**  
open science

## Entre document et littérature : la pétition dans l'Antiquité tardive

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Entre document et littérature : la pétition dans l'Antiquité tardive. La pétition à Byzance, Aug 2001, Paris, France. pp.61-74. hal-01685346

**HAL Id: hal-01685346**

**<https://hal.science/hal-01685346>**

Submitted on 16 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ENTRE DOCUMENT ET LITTÉRATURE : LA PÉTITION DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Jean-Luc FOURNET

On assiste à la fin de l'époque romaine à une évolution très sensible de la forme de la pétition : les deux traits les plus caractéristiques en sont l'apparition et le développement d'un préambule (*prooimion*)<sup>1</sup> et la sophistication de plus en plus grande de la langue. Ce sont là, il est vrai, des tendances que la pétition partage avec d'autres genres documentaires à l'époque byzantine – il suffit de renvoyer à l'étude classique de H. Zilliacus<sup>2</sup> –, mais qui sont plus aiguës dans le cas de la pétition du fait de la nature même de cette dernière. En effet, la pétition met en contact physique l'administré avec les autorités, parfois les plus hautes (comme l'empereur), au cours d'une rencontre qui peut prendre des allures cérémonielles : cela a pu induire un soin tout particulier de la forme et des accents de déférence et de louanges qui se traduisent à la fois dans le fond et dans la forme. De plus, sa structure même, telle qu'elle s'imposa à partir du IV<sup>e</sup> s., n'a pu qu'accentuer ces tendances : le préambule et la partie finale consacrée aux remerciements, en s'apparentant respectivement à un *enkômion* et à un *eukharistêrion*, ne pouvaient manquer de devenir des morceaux obligés de rhétorique encomiastique. Ainsi la pétition se transforme en tendant toujours plus vers la littérature. C'est ce phénomène de "littérisation" d'un genre, qui, contrairement à la lettre, n'a jamais fait l'objet d'étude formelle pour l'époque qui nous préoccupe<sup>3</sup>, dont j'aimerais aujourd'hui dégager les modalités et les implications, en utilisant pour cela les pétitions des *Acta Conciliorum Œcumenicorum* (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles) – le plus important ensemble de requêtes transmis par la tradition manuscrite – et celles qu'ont livrées les papyrus<sup>4</sup>.

1. Ce phénomène a été pour la première fois relevé et étudié par H. J. FRISK dans *P.Berl.Frisk*, p. 81-91.

2. *Zur Abundanz der spätgriechischen Gebrauchssprache*, Commentationes Humanarum Litterarum, Societas Scientiarum Fennica, vol. 41, Nr 2, Helsinki-Helsingfors 1967.

3. J. L. WHITE, *The Form and Structure of the Official Petition: A Study in Greek Epistolography*, diss. University of Montana, published by Society of Biblical Literature, Dissertations Series, 5, 1972, ne s'intéresse pas aux pétitions byzantines.

4. Voir la "Liste des pétitions sur papyrus des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles", dans ce volume, p.141-196.

Il n'y a pas lieu ici d'étudier les thèmes développés dans les préambules : cela nécessite une étude en soi, qui excéderait les limites de cette communication<sup>11</sup>. Ce que je me contenterai de souligner en revanche, c'est la permanence de ces thèmes et de cette phraséologie durant tout le Bas-Empire. Deux exemples suffiront à le montrer :

• *P.Kellis* I 21 (Kellis, 321), l. 4-6 : Εἰ ἐκάστῳ προχωρήσει τὰ τῆς αὐθαδίας καὶ εἰ μὴ ἢ τῶν [νόμων ἐπιστ]ρέφεια ἐπακολουθεῖν εἴωθεν, ἀβίωτος ἂν ἡμῖν τοῖς [μετρίοις π]ᾶς χρόνος ἐγείνατο<sup>12</sup>, "Si les actes d'arrogance réussissaient à chacun et si la sévérité des lois n'avait pas coutume de les poursuivre, toute époque serait invivable pour nous les petits".

• *P.David* (= *Pap.Lugd.Bat.* XVII) 17 (Hermopolis, 504), l. 5-7 : Εἰ μὴ] προεχώρει ἢ τῶν νόμων ἐπιστ(ρ)έφ'ε'ια κατὰ τῶν [ἀνδρά]σιν ἐπιχειρούντων, πάντες ἂν εἰς μανείαν [καὶ ε]ἰς ἕτερα ἀτοπήματα κατέτυχον, "Si la sévérité des lois ne réussissait pas contre ceux qui s'en prennent à d'autres hommes, tous sombreraient dans la folie ou d'autres désordres".

L'idée est la même, le vocabulaire partiellement identique ; et pourtant deux siècles séparent ces deux pétitions. Ce cas montre que les *prooimia* devaient certainement faire l'objet d'anthologies, de répertoires dans lesquels le pétitionnaire ou celui qui tient le calame pour lui puisait à sa guise<sup>13</sup>. Il témoigne surtout de la permanence des thèmes des préambules entre le II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s. (où ils apparaissent) et le VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. (où ils disparaissent), corrélaire de la remarquable stabilité de cette *koiné* rhétorique, entretenue par la propagande impériale, à l'œuvre dans tous les domaines de l'écrit que je qualifierais de haute tenue, à travers tout l'empire (textes législatifs, épigrammes honorifiques de hauts fonctionnaires<sup>14</sup>, etc.).

Les manuels de rhétorique contemporains, qui ne sont pas pour rien dans la diffusion et la grande permanence de ces thèmes, ont fort bien pu servir de modèles aux rédacteurs de pétitions. C'est précisément dans l'un d'entre eux que je propose de reconnaître une des matrices de la pétition antique tardive.

### *Ménandre le Rhéteur et le presbeutikos logos : une des matrices de la pétition ?*

On trouve dans le traité II de Ménandre le Rhéteur (fin III<sup>e</sup> s.) un chapitre consacré au discours d'ambassade (*presbeutikos logos*), qui présente de fortes analogies avec la pétition. En voici le texte dans l'édition de D. A. Russell et N. G. Wilson (*Menander Rhetor*, Oxford 1981, p. 180), traduit et illustré de quelques parallèles tirés de pétitions :

11. Il suffirait d'appliquer la méthode utilisée par H. HUNGER, *Prooimion. Elemente der byzantinischen Kaiseridee in den Arengen der Urkunden*, Wiener Byzantinische Studien 1, Vienne 1964.

12. J'intègre une restitution que j'ai proposée dans mes "Notes critiques" (n. 10), p. 14.

13. Comme bien plus tard le double recueil de l'*Oxon. Barocci* 131 (cf. R. BROWNING, *Notes on Byzantine Prooimia*, Wiener Byzantinische Studien 1, suppl., Vienne 1966).

14. Cf. L. ROBERT, *Hellenica*, IV, Paris 1948, p. 35-114 (et particulièrement la conclusion p. 109).

## I. PHRASÉOLOGIE ET STRUCTURE : L'EMPIRE DE LA RHÉTORIQUE

Le trait le plus immédiatement saillant des pétitions antiques tardives est leur dimension rhétorique<sup>5</sup>, premier aspect du problème qui nous occupe. C'est un fait bien connu que la rhétorique envahit, à l'époque protobyzantine, la prose documentaire<sup>6</sup>, mais c'est dans les pétitions que son influence se fait le plus fortement sentir. Elle opère tout particulièrement dans la partie introductive, le *prooimion*.

*Le prooimion et la rhétorique encomiastique*

Le *prooimion* est une des principales caractéristiques de la période tardive. La pétition de la période hellénistique et du Haut-Empire ne connaît pas le préambule : on est tout de suite plongé *in medias res*. C'est à la fin du II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> s., avec la Seconde Sophistique, qu'il commence à apparaître, d'abord timidement, pour devenir plus fréquent et plus développé à partir du IV<sup>e</sup> s.<sup>7</sup> Sur les 118 pétitions sur papyrus répertoriées pour les V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., 31 ont un *prooimion*<sup>8</sup>, 49 en sont dépourvues, 38 sont trop abîmées pour qu'on puisse vérifier la présence ou non d'un *prooimion*. Autrement dit, sur 80 cas certains, 39 % sont dotés d'un préambule. Et encore faut-il nuancer ces chiffres en précisant que, dans certains cas, on a affaire à des brouillons où le *prooimion* est volontairement absent, car ajouté après coup dans la version finale<sup>9</sup>. Les pétitions des *Acta Conciliorum Œcumenicorum* montrent un recours encore plus fréquent au *prooimion*.

Apparu à l'époque de la Seconde Sophistique, le *prooimion* traduit l'importance grandissante de la rhétorique, dans la mesure où c'est dans cette partie qu'elle est le plus à l'œuvre. Introduisant le plus souvent une idée générale, une maxime de portée universelle (à grand renfort de  $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ <sup>10</sup>, de présents et de termes abstraits conférant une dimension conceptuelle), il est le lieu par excellence des *topoi* rhétoriques. Ceux-ci se rattachent principalement à la rhétorique de type encomiastique, les thèmes les plus fréquents étant l'éloge de la  $\phi\iota\lambda\alpha\nu\theta\rho\omega\pi\acute{\iota}\alpha$  et de la  $\delta\iota\kappa\alpha\iota\omicron\sigma\upsilon\eta\eta$  du récipiendaire et, à moindre égard, celui des lois et de la justice.

5. Cf. A.B. KOVELMAN, "From Logos to Myth: Egyptian Petitions of the 5th-7th Centuries", *BASP* 28, 1991, p. 135-152.

6. Cf. H. ZILLIACUS, *o. c.* (n. 2).

7. Cf. *P.Berl.Frisk*, p. 81-91.

8. *BGU* III 798 (fin VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s.), *P.Cair.Masp.* I 67002-67009, 67011 ?, 67020, 67021, III 67279<sup>ro</sup>, 67295, col. I-II (VI<sup>e</sup> s.), *P.David* 17 (VI<sup>e</sup> s.), *P.Flor.* III 295 + *P.Lond.* V 1678 (VI<sup>e</sup> s.), *P.Gen.* I 14 (VII<sup>e</sup> s.), *P.Laur.* IV 158 (VI<sup>e</sup> s.), *P.Lond.* V 1674, 1677 (VI<sup>e</sup> s.), *P.Merton* I 43<sup>ro</sup> (VI<sup>e</sup> s. ?), *P.Mich.* XV 739 (VI<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.), *P.Münch.* III 79 (VI<sup>e</sup> / VII<sup>e</sup> s.), *P.Ness.* III 54 (fin VI<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.), *P.Oxy.* I 130 (VI<sup>e</sup> s.), VI 904 (VI<sup>e</sup> s.), XXVII 2479 (VI<sup>e</sup> s.), *PSI* VII 800 (VI<sup>e</sup> s.), *SB* XIV 11856 (VI<sup>e</sup> s.), XVI 12584 (VI<sup>e</sup> s.), XX 14606 (VI<sup>e</sup> s.).

9. C'est le cas de certaines pétitions sans *prooimion* du dossier de Dioscore d'Aphrodité : *P.Cair.Masp.* I 67019<sup>vo</sup>; *P.Lond.* V 1676.

10. Cf. J.-L. FOURNET, "Notes critiques sur des pétitions du Bas-Empire", *JJP* 28, 1998, p. 7-18.

423

## ΠΕΡΙ ΠΡΕΣΒΕΥΤΙΚΟΥ

Ἐὰν δὲ ὑπὲρ πόλεως καμνουσῆς δέῃ πρεσβεῦσαι,  
 ἐρεῖς μὲν καὶ ταῦτα ἃ προεῖρηται ἐν τῷ στεφανωτικῷ,  
 πανταχοῦ δὲ τὸ τῆς φιλανθρωπίας τοῦ βασιλέως ἀνξή-  
 10 σεῖς, καὶ ὅτι φιλοικτίμων καὶ ἐλεῶν τοὺς δεομένους,  
 καὶ ὅτι διὰ τοῦτο ὁ θεὸς αὐτὸν κατέπεμψεν, ὅτι ἤδει  
 αὐτὸν ἐλεήμονα καὶ εὖ ποιῶντα τοὺς ἀνθρώπους. Καὶ  
 ὅταν εἴπῃς τὰ ἀπὸ τῆς ἀνδρείας ἐν τοῖς πολέμοις καὶ  
 τὰ ἀπὸ τῆς εἰρήνης ἀγαθὰ, ἤξεις ἐπὶ τὴν μνήμην τῆς  
 15 πόλεως, ὑπὲρ ἧς πρεσβεύεις. Ἐν δὲ ταύτῃ δύο τόπους  
 ἐργάσῃ, ἓνα μὲν τὸν ἀπὸ τῆς τοῦ ἐναντίου ἀνξήσεως,  
 οἷον· ἦν ποτε τὸ Ἴλιον πόλις λαμπρὰ καὶ ὀνομαστοτάτη  
 τῶν ὑφ' ἥλιον πασῶν, καὶ ἀντίσχευεν πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς  
 20 Εὐρώπης πολέμους τὸ παλαιόν· εἶτα τὸν ἐκ διατυπώ-  
 σεως, ἐν ᾧ καὶ διασκευάσεις τὴν παροῦσαν τύχην, ὅτι  
 πέπτωκεν εἰς ἔδαφος, καὶ μάλιστα ἐκείνων μνημονεύ-  
 σεῖς ἃ πρὸς τὴν χρεῖαν καὶ τὴν ζωὴν συμβάλλεσθαι  
 πέφυκε, καὶ ὧν εἰώθασιν οἱ βασιλεῖς προνοεῖσθαι,  
 οἷον ὅτι *λουτρὰ συμπέπτωκεν, ὑδάτων ὀχετοὶ διεφθάρ-*  
 25 *ησαν, κόσμος ὁ τῆς πόλεως συγκέχυται·* καὶ τὰ τοιαῦτα  
 ἐλεινολογησάμενος ἐπάξεις ὅτι διὰ ταῦτα ἰκετεύομεν,  
 δεόμεθα, πρὸ τῶν γονάτων πίπτομεν, τὰς ἰκετηρίας  
 προτείνομεν· νόμιζε γὰρ τὴν τοῦ πρεσβευτοῦ φωνὴν  
 εἶναι πάσης τῆς πόλεως, δι' ἧς [νόμιζε] καὶ παῖδας καὶ  
 30 γυναικας καὶ ἀνδρας καὶ πρεσβύτας δάκρυα προχέειν,  
 424 1 παρακαλεῖν σε πρὸς ἔλεον. Εἶτα ἀξιώσεις ἐπινεύσαι  
 αὐτὸν δεχθῆναι τὸ ψήφισμα.

## “DISCOURS D’AMBASSADE

Si tu dois être ambassadeur d’une cité en difficultés, tu tiendras les propos recommandés précédemment pour le discours de couronne (*stephanôtikos*), mais, en amplifiant partout le thème de la philanthropie de l’empereur, à savoir qu’il est miséricordieux et prend pitié de ceux qui font appel à lui et que c’est pour cette raison que Dieu l’a envoyé sur terre parce qu’Il le savait compatissant et bienfaiteur de l’humanité. Et quand tu auras parlé des bienfaits résultant de son courage à la guerre et de la paix, tu en viendras à mentionner la cité dont tu es l’ambassadeur. C’est alors que tu travailleras deux topiques : l’un qui procède de l’amplification du contraire ; par exemple : “Autrefois Ilion était une cité brillante et la plus renommée de toutes celles existant sous le soleil et elle résista dans les temps anciens aux guerres venant d’Europe”. Puis, l’autre qui procède d’une description saisissante dans laquelle tu développeras la mauvaise fortune dont est actuellement victime la cité, en disant qu’elle est tombée à terre. Et surtout tu mentionneras ce qui a pour fonction de contribuer aux besoins et à la vie et à quoi les empereurs ont coutume de pourvoir ; par exemple : “Les bains sont en ruine, les aqueducs

sont détruits, la magnificence de la cité est bouleversée". Après un tel appel à la pitié, tu ajouteras : "C'est pourquoi nous te supplions, nous faisons appel à toi, nous tombons à tes genoux, nous brandissons les rameaux des suppliants. Considère que la voix de l'ambassadeur est celle de la cité tout entière, par laquelle enfants, femmes, hommes adultes et vieillards versent des larmes et en appellent à ta pitié". Ensuite, tu lui demanderas de bien vouloir accepter de recevoir le décret."

- 9-12 πανταχοῦ δὲ τὸ τῆς φιλανθρωπίας τοῦ βασιλέως αὐξήσεις, καὶ ὅτι φιλοκτίρμων καὶ ἐλεῶν τοὺς δεομένους, καὶ ὅτι διὰ τοῦτο ὁ θεὸς αὐτὸν κατέπεμψεν, ὅτι ἦδει αὐτὸν ἐλεήμονα καὶ εὖ ποιῶντα τοὺς ἀνθρώπους : la philantropia et la miséricorde du récipiendaire constituent un des thèmes majeurs des *proimias*. Cf. *SB* XX 1406, 4 (= *P.Leyde Z*) : Εἴωθεν ἡ ὑμετέρα φ[ι]λανθρωπία πάσειν τοῖς δεομένοις χεῖρα δεξιᾶν ὀρέγειν ; *P.Oxy.* VI 904, 2 : Ἡ τῆς ὑμετέρας δικαιοκρισ[ί]ας καθαρότης πάντως καὶ ἐλεήσει τὸν γεγρακῶτα καὶ ἀσυνθηκεὶ διαπεπονθῶτα καὶ χλευήν παρὰ Φιλοξένου κτλ. ; *P.Oxy.* I 130, 5-7 : Οὐδὲν ἄδικον ἢ ἀσεβὲς κέκτηται ὁ ἔνδοξος οἶκος τοῦ ἐμοῦ ἀγαθοῦ δεσπότη, ἀλλ' αἰεὶ μεστός ἐστι ἐλεημοσύνης ἐπι(ρ)ρέον τοῖς ἐ(ν)δεέσιν τὰ χριώδη ; *P.Oxy.* XXVII 2479, 3-5 : Τὸ φιλόπτωχ[ο]ν καὶ φιλόχριστον τῆς ὑμετέρας πανευκλεοῦς δεσποτείας παρὰ πᾶσαν τὴν γῆν ἐξελθὼν πολλοὺς ταύτης προσφεύγειν αὐτῇ παρεσκεύασεν οἵτινες προσερχ[ό]μενοι τοῦ δικαίου καὶ πάσης ἐλεη[μοσύ]νης τυγχ[ά]νουσι ; *P.Cair.Masp.* I 67010+III 67279, 4 : Εὐεργέτημα μέγιστον πρόκειται πᾶσι τοῖς ἀδικουμένοι[σ]ις ἢ τῆς ὑμετέρας εὐκλείας ἐκδικία (repris dans I 67006, 2 ; 67008, 8-9). Voir aussi *P.Merton* I 43, 3 ; *P.Cair.Masp.* I 67002, I, 2-5 ; I 67020, 3-5. L'autorité peut être aussi désignée par la périphrase ἡ ὑμετέρα φιλανθρωπία ou une périphrase sous-tendue par l'adjectif φιλάνθρωπος (par exemple, τὸ φιλάνθρωπον ὕψος ὑμῶν), qui renvoient au même *topos*. On trouve même employé dans deux *inscriptions* l'hapax φιλανθρωπευεργέτης (*P.Lond.* V 1674, 2 et *SB* XIV 11856<sup>15</sup>).

Ce *topos* est lié à un second, dont il découle : l'envoi sur terre du récipiendaire par Dieu qui l'a placé au poste qu'il occupe. Cf. *ACO* III/1/3, p. 58, 10-11 : Θεὸς τὸ βασιλεύειν ὑμῖν καὶ κρατεῖν τῶν ὅλων ἐπὶ σωτηρία τῆς οἰκουμένης καὶ εἰρήνηι τῶν ἁγίων ἐκκλησιῶν δικαίως δεδώρηται ; III/1/3, p. 65, 1-5 : Ὁ τῶν ὅλων κύριος ἰδὼν τὴν ἀποστολικὴν ὀρθόδοξον πίστιν ὑπὸ τῶν ῥαθύμων τέως χειμαζομένην καὶ πάντα τὸν κόσμον ἐν ἀταξία κλυδωνιζόμενον ἤγειρεν τὴν ὑμετέραν εὐσέβειαν ἰθῦναι καὶ κυβερνήσαι τὴν οἰκουμένην καὶ τὰς ὑπὸ τῶν μοχθηρῶν ἐπιφνείσας τῆι διδασκαλίαι τῶν ἁγίων ταραχὰς καταστεῖλαι καὶ τὸ λαμπρὸν καὶ βέβαιον τῆς ὀρθοδοξίας κυρῶσαι.

15. Sur cette pétition, cf. *infra*, p. 66.

- Les deux *topoi* sont souvent mêlés : *ACO* II/1/1, p. 66, 26-29 (= Évagre, *HE* II 18) : Σκοπὸς τῶι ὑμετέρωι κράτει ἀπάντων μὲν τῶν ὑπηκόων προνοεῖν καὶ χεῖρα ὀρέγειν ἅπασιν τοῖς ἀδικουμένοις, μάλιστα δὲ τῶν εἰς ἰερωσύνην τελούντων, καὶ ἐν τούτῳ τὸ θεῖον θεραπεύοντες, παρ' οὗ τὸ βασιλεύειν ὑμῖν καὶ κρατεῖν τῶν ὑφ' ἡλίωι δεδωρηται ; *P.Cair.Masp.* I 67005, 6-8 : Ἡ θεί[α πρὸν]οια κα[ὶ] οἱ φιλόχριστοι δεσ[π]όται τῶν σκήπτρων τὴν ὑμετέραν εὐκλεῆ ὑπ(ερ)φυῖαν ἐθέσπιζάν ἄρχειν τήντε τὴν πανταθλίαν Θηβαίω(ν) [χώρα]ν (...) τοὺς κατ' ἐμὲ ἡδικημένους εὐτελεστέρους καὶ ἀθλίους, ὡς ἱκανὴν οὖσαν καὶ μισοπότηρον [τὴν ὑμετέραν] φιλ[ό]πιτ[ω]ν[χ]ον ὑπ(ερ)φυῖαν ; *P.Cair.Masp.* I 67009, 2-5 : Ἡ θεία πρόνοια καὶ ὁ φιλόχριστος ἡμῶν βασιλεὺς τὴν ἐξοχ[ω]τάτην [ὑμετέραν] φιλανθρωπίαν ἄτε δῶρον [τῆ] πανταθλία Θηβαίων χώρα ἐχαρίζατο, [κα]τηξίω[σεν] ἄ[τα]υτήν' ἄρχειν καὶ ἄ[ω]ς/ἄ[ω]ς ἱκανὴν οὖσαν ἀναστεῖλαι τὰ πικ[ρὰ] Θηβαίω[ν] ἀ]δικήμα[τ]α (repris dans *P.Lond.* V 1674, 1-4).
- 15-25 L'opposition entre le passé prospère et la malheureuse situation présente se retrouve évoquée dans *P.Cair.Masp.* I 67002, III, 6-10. La seconde partie (situation présente) correspond, dans les pétitions, à la description des injustices subies par le requérant.
- 19-21 τὸν ἐκ διατυπώσεως, ἐν ᾧ καὶ διασκευάσεις τὴν παρούσαν τύχην, ὅτι πέπτωκεν εἰς ἔδαφος : on comparera deux *proimima*, *P.Merton* I 43<sup>o</sup>, 5, ] ἐὰν τὴν πόλιν συμφορᾷ περιπεσε[εῖ]ν ἡμῶν ο[, et *P.Cair.Masp.* I 67007, 6, τῆ]ν ἀθλία[ν] Θηβαίων χώραν διορθῶσαι ἀν[τ]ι[τ]ῆ]ν καὶ τοὺς ταύτ[ης] οἰκῆτορας πρηνεῖς πεπτω[κ]ότ[ας]. Le plus souvent dans les pétitions de Dioscore, l'infortune de la province thébaine ou de la cité d'Antaiopolis est simplement évoquée par l'emploi de l'adjectif (παντ)ἀθλιος (cf. *P.Cair.Masp.* I 67004, 3 ; 67005, 5 ; 67009, 12 ; III 67279, 9). Mais, dans la plupart des pétitions, c'est l'exposé des faits dont ce *topos* est l'équivalent.
- 26-27 διὰ ταῦτα ἰκετεύομεν, δεόμεθα : ces verbes introduisent la requête finale dans une pétition. Cf. *ACO* I/1/5, p. 14, 23-24 (*anaphora*) : δεόμεθα οὖν τῆς ὑμετέρας εὐσεβείας καὶ ἀντιβολουμέν καὶ ἰκετεύομεν ; I/5, p. 126, 34 (*anaphora*) : δεόμεθα τοίνυν καὶ ἰκετεύομεν τὴν ὑμετέραν εὐσέβειαν ; etc. Le plus souvent, on trouve un seul verbe ou la combinaison παρακαλῶ καὶ (καθ)ικετεύω (cf. J.-L. FOURNET, *JJP* 28, 1998, p. 16).
- 27 πρὸ τῶν γονάτων πίπτομεν : formule de prosternation, qui suit parfois le verbe de la requête finale. Cf. *ACO* I/1/7, p. 78, 13-14 : ὅθεν δεόμεθα καὶ προκυλινδούμεθα τῶν ὑμετέρων ἰχνῶν ; II/1/1, p. 67, 7-8 (= Évagre, *HE* II 18) : δεόμεθα καὶ προσπίπτομεν τῷ ὑμετέρῳ κράτει ; II/1/3, p. 45, 23-24 : δέομαι τῆς ὑμετέρας εὐσεβείας καὶ προκυλινδουμαι τῶν θεῶν ὑμῶν καὶ ἀχράντων ἰχνῶν ; I/1/7, p. 119, 14 : δι' ὃ καθικετεύομεν καὶ προσπίπτομεν τοῖς ὑμετέροις ἀγίοις ἴχνεσι ; II/1/2, p. 10, 22-23 : δέομαι καὶ προσπίπτω τῇ ὑμετέρᾳ ἀγιωσύνῃ ; *P.Cair.Masp.* I 67002, III, 20-21 : διὸ παρακαλοῦμεν γονυπετοῦντες τὸ διαβεβοημένον ὕψος ὑμῶν.

Les similitudes sont nettes : on y retrouve la même structure, les mêmes *topoi*, exprimés parfois par les mêmes mots. Ces ressemblances ne peuvent être fortuites et montrent que les rédacteurs de pétitions se sont directement inspirés des préceptes de la rhétorique encomiastique, en les adaptant à leur nouvel objet. Le discours d'ambassade présentait une thématique qui se prêtait à sa réutilisation dans les pétitions. Il s'est agi seulement d'adapter un type de discours public (le discours d'ambassade, prononcé au nom d'une cité) à une forme écrite de nature privée (la pétition, écrite par un individu pour défendre ses propres intérêts). Cet exemple illustre bien comment la pratique documentaire a réinvesti des formes d'expression traditionnellement orales et publiques, autrement dit comment la rhétorique, à l'origine liée au discours public, peut-être à la faveur d'une récession de cette oralité, a gagné le champ de l'écrit et des formes d'expression plus "quotidiennes". Sous son influence, la pétition est donc devenue pour une part un discours d'éloge de l'autorité et des valeurs qui lui sont liées.

## II. LANGUE : L'INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

### *L'empire de la poésie*

Si la rhétorique marque la pétition dans sa composition et sa phraséologie, c'est plus en profondeur, au niveau de la langue même, que le phénomène de "littérisation" se fait sentir. La littérature, principalement poétique, fait irruption dans la langue des pétitions de plusieurs façons : ouvertement, sous la forme de citations ; de façon moins manifeste, sous la forme d'échos ; enfin, de manière presque automatique, dans le lexique employé. Là encore, ce processus n'est pas propre à la pétition<sup>16</sup>, mais, avec la lettre, c'est le genre documentaire où il est le plus sensible. Je me limiterai à un exemple court, *SB XIV 11856* (= *P.Berl.Brash.* 19), datant du VI<sup>e</sup> s.<sup>17</sup> :

† Τῷ ἐμῷ] ἀγαθῷ δεσπότη καὶ φιλανθρωπευεργέτῃ  
 ]..όν φιλ[ο]πρωχωτάταν μεγαλοπ[ρεπ  
 ] Δωροθέῳ ἐμῷ γεούχῳ [  
 ]κοσ.. λαμπροῦ ὑμῶ[ν  
 5 ]σοῖω φυλάττοι τὴν ὑμ[ε]τέρα[ν ]].  
 ]λαμπροτάτων καὶ τριπόθῃ[τ]ων α.[ ]].ησι  
 "μ]έλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδὴ" ἐπὶ μήκι[στον χρόνον  
 ]αν ἀναθάλλουσαν τυχεῖν ὅσων ἐρᾶτε α[  
 τ]ρόποις καὶ καιροῖς· εἰς τί μὴν οὖν, δέσπο[τα,  
 10 ]μενον καὶ παναγαθοσύνης ἔργον τῆς η[  
 ]ου μεγάλης τοῦ δεσπότη Θ(εο)ῦ καὶ παμβα[σιλέως  
 ]. χεῖραν ὀρέξαι μοι δικαιοσύνης καὶ εὐλ[αβείας

16. Cf. H. ZILLIACUS, *o. c.* (n. 2), notamment p. 68-83.

17. Cf. J.-L. FOURNET, "À propos de *SB XIV 11856* ou Quand la poésie rencontre le document", *BIFAO* 93, 1993, p. 223-235, dont je reprends ici le texte et les remarques concernant la langue.



τυγχ]άνω κακούμενος μετὰ τῶν δούλων ὑ[μῶν υἱῶν μου  
 ]ων ἀνακείμενος τυγχάνω δυσεντερικὰ σπ[άσματα  
 15 ἀ]λγηδόνας ἀσηχῆς· διόλου ὑπάρχων μαλι[  
 μετὰ] τῶν νηπίων τέκνων ἐφ' ὅτι ἄπρακ[τος  
 ].ικὸς ἐκ χειρῶν ἀπραγείας ἴνα ὁ Θ(ε)ὸς ἀντ[  
 v<sup>o</sup>  
 εὐχαρι]στήσω ὑμῖν διὰ παντὸς, ἐν πολλοῖς δὲ κα[ιροῖς  
 ]ου †

Quoiqu'endommagé, ce texte illustre bien l'influence de la littérature, et surtout de la poésie, sur la langue des pétitions. On y relève :

- une citation d'Homère, *Iliade*, I 249 (l. 7) et un fragment de trimètre iambique (l. 8 : τυχεῖν ὄσων ἐράτε) que l'on retrouve dans un poème contemporain<sup>18</sup> ;
- des tours poétiques ou plus généralement littéraires : χεῖραν ὀρέξει μοι δικαιοσύνης καὶ εὐλ[αβείας (l.12), qui combine l'expression homérique χεῖρα ὀρέξει (cf. *Il.* XXIV 73, et ensuite Euripide, *Phén.* 103) à un génitif de qualité (tour très employé dans la poésie tardive) ; χειρῶν ἀπραγείας (l. 17), là encore un génitif de qualité très connoté ;
- un vocabulaire poétique : l'adjectif érique ἀζηχῆς (ici orthographié ἀσηχῆς), employé, comme ici, pour une douleur chez Homère, *Il.* XV 25 ; l'expression homérique νηπίων τέκνων (*Il.* IV 238, VI 95, 276, 310, XI 113, XVII 223, XXII 63, XXIV 730 ; *Od.* XII 42, XIV 264, XVII 433) ;
- des mots rares dont l'emploi confère une couleur très littéraire : φιλανθρωπευεργέτης (l. 1)<sup>19</sup>, παναγαθοσύνη (l. 10).

Et pourtant il ne s'agit là que d'une modeste requête adressée par un colon à un grand propriétaire !

C'est dans le dossier de Dioscore – dont la pièce citée à l'instant fait partie, quoique n'étant pas de sa main – que l'on trouve le plus grand nombre d'influences littéraires. Voici une liste – certainement provisoire – des citations littérales ou déformées tirées de la littérature classique que l'on rencontre dans ses pétitions :

- *P.Cair.Masp.* I 67002, III, 4 (ἀγραυλοῦσι μηλονόμοις) ≈ Nonnos, *Dion.* XV 18 (μηλονόμων ἄγραυλον)<sup>20</sup>
- *P.Cair.Masp.* I 67002, III 14-16 ≈ Hom., *Il.* XVI 156-163<sup>21</sup>
- *P.Cair.Masp.* I 67003, 24 (κουρεὺς καὶ συκιοφάντης] καὶ πονηρός) ≈ Ménandre, *Perikeiromenê*, 377-378 (ὡς πο[νηρός εἶ] καὶ συκοφάντης)<sup>22</sup>

18. *P.Aphrod.Lit.* IV 27, 2 (Dioscore).

19. Mot que l'on ne retrouve que dans *P.Lond.* V 1677, 2.

20. Cf. FOURNET, *Hellénisme*, II, p. 679. On a en fait une référence scripturaire (*Luc* 2, 8 : ποιμένες ἦσαν ἀγραυλοῦντες, peut-être un écho d'Homère, *Il.* XVIII 162 : ποιμένες ἄγραυλοι) dans laquelle Dioscore a substitué au prosaïque ποιμήν le mot poétique peu fréquent μηλονόμος, très probablement sous l'influence de Nonnos, *Dion.* XV 18.

21. Cf. H. ZILLIACUS, *o. c.* (n. 2) ; FOURNET, *Hellénisme*, II, p. 674-675 et "L' 'homérisme' à l'époque protobyzantine : l'exemple de Dioscore d'Aphrodite", *Ktêma* 20, 1995, p. 311-312.

22. Cf. FOURNET, *o. c.* (n. 20), II, p. 677.

- *P.Cair.Masp.* I 67009, 14 (ὄ σκότα γυκτὶ πεπόηκεν) : influencé par la comédie attique<sup>23</sup>
- *P.Cair.Masp.* I 67020<sup>24</sup>, 6 (ἀπὸ Διὸς γένουσι λελάχατε αἶμα) ≈ Nonnos, *Dion.* XLVII 598 (εἰ Διὸς ἔλλαχεσ αἶμα)<sup>25</sup>
- *P.Cair.Masp.* I 67020, 12-13 (ἐπὶν γὰρ | συμβῆ τῷ πένητι συσταλῆναι τὰς χεῖρας, ἀποκλείεται καὶ τὸ στόμα): trimètre iambique
- *P.Cair.Masp.* I 67021 v<sup>o</sup>, 15 (τοῦ πυρός θερμότερης) : Aristophane, *Cavaliers*, 382 (ἦν ἄρα πυρός γ') ἕτερα θερμότερα)
- BL 1607 + *P.Lond.* V 1678 + *P.Flor.* III 295<sup>26</sup>, 5 (λήτην [sic] ἐμπο[ιῆ]σαι) = Isocrate, *Ad Demonicum*, 8 (λήτην ἐμποιῆσαι)

Poètes épiques et comiques, rhéteurs... cette liste est un bon résumé des goûts littéraires de l'époque. On pourrait objecter que la personnalité de Dioscore, féru de poésie et auteur lui-même de nombreux poèmes de circonstance<sup>27</sup>, suffit à expliquer l'inclusion de citations, d'échos ou de *juncturae* poétiques dans ses écrits documentaires et à en faire une exception peu significative<sup>28</sup>. Mais Dioscore composait des pétitions pour des clients, dans le cadre d'une officine notariale, et il n'y a aucune raison pour qu'il ne se soit pas soumis aux attentes de ses commanditaires et aux règles du genre. S'il est vrai qu'il accentue peut-être la tendance<sup>29</sup>, celle-ci ne lui est pas propre. J'en veux pour preuve qu'elle s'observe déjà dans une pétition au *praeses* de Thébaïde du début du IV<sup>e</sup> s., *P.Kellis* I 20, où se rencontre, à la l. 13, l'expression ταῖς ἐξ ἀνθρώπων π[ληγαῖ]ς, empruntée directement à Eschine, *Contre Timarque*, 59, 8 (τὰς ἐξ ἀνθρώπων πληγὰς)<sup>30</sup>. On pourrait aussi alléguer ici les pétitions des *Acta Conciliorum Œcumenicorum* : on y trouve de nombreuses citations, qui ne sont certes pas empruntées à la littérature classique, mais, étant donné le contexte et la qualité des intervenants (ecclésiastiques et moines), aux Écritures ; elles montrent en tout cas, comme nos pétitions papyrologiques, un souci de la forme, qui se traduit, entre autres, par le recours à des modèles littéraires.

23. Cf. l'emploi du rare σκῶρ (Épicharme, 54 ; Aristophane, *Grenouilles*, 146 ; *Ploutos*, 305 ; Strattis, 9) et de la forme attique de ποιῶ (lecture personnelle : πεποιήκεν éd.).

24. Cette pétition n'est pas de la main de Dioscore. Il l'a néanmoins supervisée, au moins dans la phase de relecture, puisque les nombreuses corrections qui la truffent sont de sa main. Peut-être l'a-t-il dictée.

25. Cf. FOURNET, *Hellénisme*, II, p. 681.

26. Le fragment que j'ai trouvé dans un lot de papyrus inédits de la British Library (cf. J.-L. FOURNET, "Du nouveau dans les archives de Dioscore", *Atti del XXII Congresso Internazionale di Papirologia*, Florence 2001, p. 476) m'a permis de raccorder *P.Lond.* V 1678 et *P.Flor.* III 295. Je donnerai ailleurs l'édition de ces trois fragments.

27. Cf., en dernier lieu, FOURNET, *Hellénisme*, I, p. 373-458 (= *P.Aphrod.Lit.* IV 1-51).

28. A. B. KOVELMAN, "From Logos to Myth: Egyptian Petitions of the 5th-7th Centuries", *BASP* 28, 1991, p. 146, s'était déjà posé la question de l'exemplarité des pétitions de Dioscore.

29. Ne serait-ce que parce qu'il se situe presque en position finale dans l'*ambitus* de la pétition papyrologique et qu'il résume bien les excès de l'évolution du genre.

30. Cf. F. REITER, "Αἱ ἐξ ἀνθρώπων πληγαί", *APF* 45, 1999, p. 183-189.

*Le poème de pétition*

L'empire de la littérature sur la pétition est allé si loin que celle-ci a pu parfois adopter une forme exclusivement littéraire. Je veux parler du poème de pétition. Ce genre a été jusqu'ici méconnu, quoique révélateur des tendances culturelles de l'Antiquité tardive ; il est vrai qu'il y en a peu d'exemples et que les plus patents appartiennent encore une fois au dossier de Dioscore<sup>31</sup>.

Parmi la cinquantaine de poèmes composés par ce dernier, une bonne part s'apparente purement et simplement à des pétitions<sup>32</sup>. En voici un échantillon, un poème adressé peut-être au préfet de la Ville :

*P.Aphrod.Lit. IV 1*

- 1 ὦ πολίταρχε μέγιστε βοηθός πᾶσιν ἀνάγκης,  
κλύθι πονιομένου Παφίης χθονὸς ἐνναετήρος,  
δέξο μοι γένεσσι τὰ δυσίμερα δάκρυα μόχθων  
πολλά μοι ἐν γραφίδεσσι χαράγματα οἴκοθεν ἤχθη,  
5 ὅτι καὶ Γαβριήλις χερσίονα τῶν πρὶν ἔερξεν  
Πενταπολίτης Θεόδωρος ἀτάσθαλα ἔργα καὶ αὐτὸς  
ἡμετέρων σφετέρισσεν ἀλωῶν καρπὸν ἀπούρας.  
Χῶρον ἅπαντα θέριζε μελισταγέων σταφυλάων.  
Θρέμματ' ἡδὲ βόας πόρεν Ἀρσᾶ κτήματα πάντα,  
10 οὐνεκεν ἐνδεκάτης Θεοδόσσιος ὧν λάβει χρυσῶν,  
[ἡμετ']έρης γενιῆς βιοτήσιον. Νῦν δὲ φαεινῶν  
[σου πρ]οκυλ[ι]νδόμενος πόδας ἰχνῶν, ὕψος ἄρειον

*Ô très grand chef de la Cité, secours universel contre la détresse, écoute, en sa souffrance, un habitant de la terre de la Paphienne (= Aphrodité). Reçois de ma famille les tristes larmes de douleur. J'ai apporté de chez moi maints documents qui attestent que Gabriélios a commis des méfaits pires que les actes de violence accomplis naguère par Théodôros de Pentapole : en personne, il déroba et s'appropriâ le fruit de nos aires ; il vendangea tout notre clos aux grappes distillant le miel ; brebis, bœufs... tous nos biens, il les livra à Arsas, à cause des sommes d'or dues pour la onzième indiction que nous avait ravies Théodosios, ressources de notre famille. Et à présent, prosterné à tes pieds éclatants, ô martiale altesse... (la fin n'a pas été écrite)*

À l'instar d'une pétition, ce poème expose une plainte (v. 4-11), précédée d'un *prooimion* (v. 1-3), dont le premier vers constitue un éloge du récipiendaire, puis suivie d'une formule de prosternation (v. 11-12), à laquelle devait s'enchaîner la

31. Cf. FOURNET, *Hellénisme*, I, p. 259-264.

32. J'ai distingué dans mon édition des poèmes de Dioscore les pétitions pures des *enkômia* de pétition, où les éléments encomiastiques sont très développés. Les premiers : *P.Aphrod.Lit. IV 1-3* ; les seconds : *P.Aphrod.Lit. IV 4-16*. Les autres poèmes, quand bien même leur fonction première est différente (célébration d'*adventus*, d'anniversaire, de mariage, etc.), conservent une dimension de requête.

demande d'émission d'un décret en faveur du pétitionnaire. L'étude des autres poèmes de Dioscore montre une identité de structure (avec une hypertrophie des éléments encomiastiques et une atrophie des attendus), de phraséologie et de vocabulaire entre ces poèmes et les pétitions documentaires<sup>33</sup>. Il semble que, dans la plupart des cas, ces pétitions en vers aient été remises à l'autorité accompagnées des pétitions en prose, seules valables d'un point de vue légal.

Dioscore est-il un cas unique ? Le manque d'originalité dont témoigne par ailleurs sa production poétique nous laisse soupçonner qu'il n'était pas l'inventeur de la pétition versifiée. De fait, il existe au moins un autre exemple, livré par la littérature latine : il s'agit du poème XIII de Sidoine Apollinaire dans lequel le poète demande à l'empereur Majorien un dégrèvement d'impôts à titre privé<sup>34</sup>. Du côté grec, il serait possible d'identifier comme une pétition versifiée la *τραγωδία περὶ τοῦ δημοσίου τοῦ καλουμένου χρυσαργύρου* adressée à Anastase, œuvre perdue du poète-grammairien Timothée de Gaza, dans laquelle l'auteur devait solliciter de l'empereur l'abolition du chrysargyre (*Souda* τ 621) ; mais le terme *τραγωδία* est problématique<sup>35</sup> et le caractère collectif de cette requête l'apparenterait plutôt à un *presbeutikos logos*.

La pétition versifiée est exemplaire de l'importance qu'acquiert la poésie à l'époque protobyzantine : non seulement elle marque la langue de certains genres relevant de l'écriture "quotidienne", mais elle va jusqu'à annexer complètement l'un d'entre eux, pourtant soumis à des contraintes techniques et administratives qui devraient plutôt l'en éloigner. Ce phénomène traduit bien la sensibilité d'une société imbue de poésie, pour laquelle elle est le fondement de la *paideia* et l'expression littéraire par excellence. La floraison des hauts fonctionnaires-poètes, bien mise en valeur par Alan Cameron<sup>36</sup>, ne pouvait ainsi que favoriser le développement d'une *koinè* stylistique poétisante, qui se fait sentir depuis les textes législatifs impériaux<sup>37</sup> jusqu'aux modestes pétitions provinciales.

33. Le meilleur exemple reste *P.Aphrod.Lit.* IV 12.

34. Cf., par exemple, v. 19-22 : *Geryones nos esse puta monstrumque tributum : / Hinc capitq, ut vivam, tu mihi tolle tria. / Has supplex famulus preces dicavit / responsum opperiens pium ac salubre* (éd. Loyer, CUF 1960). – Le poème V du même poète se termine aussi par une requête (v. 574-603), mais celle-ci est incluse dans un panégyrique et la fonction première du poème est de célébrer la venue de l'empereur Majorien, tout nouvellement nommé.

35. C. A. M. GLUCKER, *The City of Gaza in the Roman and Byzantine Periods*, BAR International Series, 325, Oxford 1987, p. 52 y voit "apparently simply a long poem rather than a dramatic tragedy". Mais, s'il ne doit pas être pris dans un sens dramatique, le terme semble plutôt désigner un discours pompeux (cf. G. AUJAC, éd. de Denys d'Halicarnasse, *Thucydide*, Opusculs rhétoriques, IV, CUF 1991, note 3 à la p. 66 [p. 152]).

36. "Wandering Poets: A Literary Movement in Byzantine Egypt", *Historia* 14, 1965, p. 497-507.

37. Cf., par exemple, T. HONORÉ, *Tribonian*, Londres 1978, p. 187, sur l'inclusion de références littéraires (entre autres à Homère et Virgile) dans les *Institutes*.

### III. PRÉSENTATION MATÉRIELLE ET PALÉOGRAPHIE : LA MARQUE DE L'ÉDITION LITTÉRAIRE

Je propose d'aller plus loin dans l'analyse. La "littérisation" de la pétition me paraît pouvoir s'observer jusque dans ses éléments les plus matériels : sa disposition sur le feuillet et sa réalisation graphique. Ces critères, qui découlent de l'examen du corpus papyrologique, ont été à ma connaissance négligés jusqu'ici ; ils sont, il est vrai, d'interprétation délicate.

#### *La disposition matérielle de la pétition : orientation fibrale et présentation*

Dans la mesure où un feuillet de papyrus présente une face où les fibres sont horizontales et une autre où elles sont verticales, le scripteur a en effet théoriquement le choix d'écrire sur l'une ou sur l'autre. Or, le papyrologue le sait bien, le positionnement d'un texte sur le feuillet de papyrus n'est pas aléatoire, mais soumis à des règles, des habitudes ou des modes, qui le rendent significatif. Qu'en est-il pour les pétitions ? Les 118 pétitions des <sup>ve</sup>-<sup>viii</sup>e s. se répartissent ainsi :

• fibres horizontales :	58	49 %
• fibres verticales :	9	8 %
• cas divers <sup>38</sup> :	6	5 %
• orientation fibrale indéterminée <sup>39</sup> :	45	38 %

Autrement dit, si l'on élimine les cas indéterminés et divers :

• fibres horizontales :	58	86,5 %
• fibres verticales :	9	13,5 %

Les pétitions sont trop majoritairement écrites perfibralement pour qu'on ne soit pas tenté d'y voir une norme. Cette impression est renforcée si l'on considère qu'à cette époque, la disposition transfibrale (*transversa charta*) se généralise pour la plupart des documents<sup>40</sup>.

À cette constante s'ajoute une autre particularité : la présentation en longues lignes, qui implique que le grand côté du feuillet soit horizontal. C'est une caractéristique qui se dégage très nettement des archives de Dioscore d'Aphrodité. Mais il faut là encore préciser que cette présentation n'est pas propre à Dioscore, car on la retrouve dans une pétition du même dossier écrite d'une autre main. Voici quelques dimensions caractéristiques des feuillets des pétitions de ce dossier :

Dioscore	autres
• <i>P.Cair.Masp.</i> I 67002 :	• <i>P.Cair.Masp.</i> I 67006 : H 32 x L 124 cm
col. I : H 30,5 x L 74 cm	
col. II : H 30,5 x L 89 cm	
col. III : H 30,5 x L 82 cm	
• <i>P.Cair.Masp.</i> I 67003 : H 30 x L 49,5 cm	

38. Cette rubrique comprend les pétitions écrites sur les deux faces du papyrus ou celles écrites sur un papyrus dont l'autre face a été utilisée pour un autre texte.

39. Il s'agit de tous les cas où l'édition ne précise pas le sens des fibres et où aucune photographie n'est là pour pallier cette absence d'information.

40. Cf. E. G. TURNER, *The Terms Recto and Verso. The Anatomy of the Papyrus Roll*, Actes du XV<sup>e</sup> Congrès International de Papyrologie, II, Papyrologica Bruxellensia 16, Bruxelles 1978, p. 47 (§ 4.12).

- *P.Cair.Masp.* I 67004 : H 31 x L 102 + x cm
- *P.Cair.Masp.* I 67005 : H 30,5 x L 74 cm
- *P.Cair.Masp.* I 67007 : H 31,4 x L 40,8 cm
- *P.Cair.Masp.* I 67008 : H 14 x L 34 + x cm
- *P.Cair.Masp.* III 67279 : H 31 x L 53,5 cm
- BL 1607 + *P.Lond.* V 1678 + *P.Flor.* III 295 : H 30 + x x L 74, 6 + x cm

On le voit, les lignes sont jusqu'à quatre fois plus longues que la hauteur de la colonne. Une telle présentation ne se rencontre dans le dossier que pour les pétitions.

L'orientation fibrale et, quoique moins systématique, la présentation en longues lignes me semblent participer du même phénomène : la volonté de prendre le contre-pied de la présentation *transversa charta*, dans laquelle l'écriture court perpendiculairement aux fibres et où les lignes sont parallèles au côté le plus court du feuillet – volonté parfois poussée jusqu'à l'exagération comme dans le cas du *P.Cair.Masp.* I 67004 où la longueur des lignes devait presque nuire à la lecture. Il nous reste à interpréter cette opposition à la présentation *transversa charta*. Dans la mesure où cette dernière est surtout propre aux documents notariés, c'est peut-être pour le rédacteur d'une pétition une façon de distinguer la pétition des autres genres documentaires, de faire sentir la différence entre un texte destiné directement à l'autorité et des documents contractuels passés entre partis par la médiation d'un notaire. Et dans cette opposition, je soupçonne qu'a été déterminant le modèle du rouleau littéraire, où le texte est écrit parallèlement aux fibres et au grand côté. Le prestige archaïsant de celui-ci (à une époque où s'est définitivement imposé le codex<sup>41</sup>) a pu conférer une certaine solennité à la pétition, à tout le moins distinguer celle-ci des autres genres documentaires. Par sa présentation, elle se placerait donc, plus ou moins explicitement, du côté des normes éditoriales des textes littéraires. Ce n'est là qu'une hypothèse bien difficile à démontrer, mais qu'un dernier élément vient peut-être confirmer.

### *Les signes diacritiques*

J'ai constaté que l'écriture adoptée pour les pétitions peut parfois se parer de signes diacritiques (accents, esprits), qui sont normalement l'apanage des papyrus littéraires<sup>42</sup>. Le phénomène n'est certes pas fréquent, mais il est à la mesure de la rareté de ces signes dans les papyrus documentaires.

Les exemples les plus significatifs appartiennent là encore au dossier de Dioscore d'Aphrodité<sup>43</sup>, mais on en trouve d'autres exemples ailleurs. Ainsi *P.Kellis* I 20 (300-320), 13 (accent aigu) et 23 (353), 8 (esprit rude)<sup>44</sup>.

41. Dont la page initiale a une orientation fibrale verticale et a le petit côté horizontal.

42. Cf. J.-L. FOURNET, "L'influence des usages littéraires sur l'écriture des documents", *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrologists*, Copenhague 1994, p. 418-422.

43. *P.Cair.Masp.* I 67002, I, 5 ; 19 ; II, 7 ; III, 20 (accents circonflexes) ; III 67283, I, 11 (esprit rude) ; 67295 [mais sur ce texte, cf. *infra*, n. 46], I, 6 ; 11 (bis) ; 24 ; 27 (bis) ; 28 ; II, 2 ; 9 ; 10 (10 esprits rudes) ; *P.Lond.* V 1677, 36 (esprit rude).

44. Les autres exemples dans les *P.Kellis* I proviennent de lettres, autre genre très influencé par la littérature (63, 14 [circonflexe] ; 72, 21 et 47 [esprits rudes]).

Dans la mesure où, comme je l'ai montré ailleurs<sup>45</sup>, les accents et les esprits constituent des indices du degré de valeur littéraire prêtée par le scripteur au document qu'il rédige, leur présence dans des pétitions ressortirait donc à ce phénomène de "littérisation", concourant à distinguer la pétition des autres types de documents jugés moins "nobles" ou plus banals. Et ce n'est pas une coïncidence si les deux genres documentaires où ces signes se rencontrent le plus fréquemment sont la pétition et la lettre, l'autre genre le plus touché par l'influence de la littérature.

Ainsi, par sa présentation autant matérielle que graphique, la pétition me semble avoir été sujette à des normes qui traduisent une volonté de la différencier des autres documents, en la soumettant *mutatis mutandis* aux standards de l'édition littéraire.

Si la fonction particulière de la pétition (moyen d'expression directe auprès de l'autorité, qui implique à la fois solennité et respect) l'a toujours distinguée des autres genres documentaires, cette spécificité induit au Bas-Empire, malgré une diplomatique somme toute assez constante, une forme renouvelée, désormais marquée par les modèles littéraires et rhétoriques. Cette évolution est sans doute à mettre sur le compte d'une société où les rapports de hiérarchie sont plus accentués et plus solennisés et surtout qui érige la littérature, particulièrement poétique, en modèle de culture et de savoir-faire : une couleur encomiastique teinte tout discours où il est question de l'autorité tandis qu'un nouveau style aux accents littéraires se façonne dans les chancelleries, se répand dans l'administration et génère des normes qu'en retour, les documents adressés par les administrés aux autorités finissent par intégrer.

Marquée par la littérature, la pétition en vient à son tour à marquer la littérature en donnant naissance à un nouveau genre littéraire, qui demande à être reconnu, le poème de pétition. Mieux encore, elle devient elle-même littérature, dans la mesure où certaines pétitions, à l'instar des lettres, sont assimilées à des morceaux de littérature et diffusées selon les mêmes modalités que les œuvres littéraires : ainsi, une pétition du philosophe Horapollon (v<sup>e</sup> s.) est recopiée un siècle après sa rédaction (donc à une époque où elle n'avait plus d'intérêt d'un point de vue juridique) par un lettré qui souhaite en conserver un exemplaire<sup>46</sup> ; de même, une pétition de saint Basile a été conservée par la tradition manuscrite au milieu des épîtres de l'évêque<sup>47</sup>. On en vient même à composer de fausses pétitions, véritables pastiches, telle cette pétition qui, d'après Jean Malalas, aurait été présentée au roi Hérode par une certaine Beroniké désireuse d'ériger une stèle en l'honneur de Jésus, et qui est écrite dans le plus pur style des requêtes byzantines<sup>48</sup> ! Il s'agit là de cas limites, mais qui montrent combien la frontière entre document et littérature, quand il s'agit de l'Antiquité tardive, peut être floue.

45. Cf. J.-L. FOURNET, *l. c.*, n. 42.

46. *P.Cair.Masp.* III 67295, recopié par Dioscore d'Aphrodité. Cf. FOURNET, *Hellénisme*, II, p. 671.

47. Cf. J. GASCOU, "Les privilèges du clergé d'après la "lettre" 104 de s. Basile", *Revue des Sciences Religieuses* 71, 1997, p. 189-204.

48. JEAN MALALAS, *Chronographia*, p. 237,9-239,2 (éd. Dindorf, Corpus de Bonn), reprise par JEAN DAMASCÈNE, *Orationes de imaginibus tres*, III 68, 12-35 (éd. Kotter, PTS 7).